



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Convention mondiale de Rio sur la protection du climat

Question écrite n° 10829

### Texte de la question

M. Jean-Marie Geveaux attire l'attention de M. le ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale sur la ratification de la convention internationale destinée à lutter contre l'effet de serre. Il lui rappelle que cette convention a été signée par 156 pays au « Sommet de la Terre » qui s'est tenu à Rio en 1992 et où la France a joué un rôle majeur. L'entrée en vigueur de ce texte ayant été fixée au 21 mars 1994, il lui demande les raisons pour lesquelles le projet de loi autorisant la ratification de ladite convention n'a toujours pas été inscrit à l'ordre du jour du Parlement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Geveaux Jean-Marie](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10829

**Rubrique :** Traités et conventions

**Ministère interrogé :** relations avec l'Assemblée nationale

**Ministère attributaire :** relations avec l'Assemblée nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 février 1994, page 581